



# Charte

## du Grimpeur Sympa EKCIen

Bonjour à toi cher grimpeur !

Tu souhaites rentrer (ou rester !) dans la grande famille du club d'escalade de St André... Tu ne le regretteras pas!

Toutefois, voici quelques règles de base à appliquer contribuant au bon fonctionnement de l'association.

**Article 1** : Les tapis n'étant pas une espèce végétale poussant au pied des voies, il faut parfois les déplacer. **Mes bras** (même daubés par une séance intensive) seront très appréciés pour **la mise en place et/ou le rangement des tapis**, ainsi le temps de grimpe sera prolongé au maximum.

**Article 2** : Le club, après de longues recherches, n'a pu obtenir la collaboration d'un charmeur de cordes, donc **je love et range les cordes avec joie en fin de séance** en prenant soin au préalable de remettre la drisse en haut du couloir que je quitte.

**Article 3** : Afin de toujours grimper sur un mur beau et brillant, en général 3 sessions par an sont consacrées au nettoyage/démontage des prises sur les sites de Michel DEBRE, Jean PERRIN et la salle de pan. Soucieux de la qualité de ma grimpe, **je participe à au moins une demi-journée de nettoyage dans l'année.**

**Article 4** : Le club est un endroit convivial où des personnes aimables et polies se côtoient. Lorsque je décide de venir grimper, **je pense à dire « bonjour »** (ça marche aussi, dans d'autres langues) **aux grimpeurs et à l'encadrant** assurant le créneau de façon à au moins signaler ma présence.

**Article 5** : Le club d'escalade ne se limite pas exclusivement aux créneaux hebdomadaires, les manifestations organisées tout au long de l'année ainsi que l'Assemblée Générale font parties de la vie du club ; ma participation à ces divers événements contribue à resserrer les liens entre les adhérents et à me faire de nouveaux amis. **Je m'engage à venir aider lors des manifestations.**

**Article 6** : Afin de valider mes connaissances en escalade et de me donner des objectifs de niveau à atteindre, **je peux passer les différents types de passeport** et afin que la race des initiateurs ne s'éteigne pas **je pense à passer le diplôme d'initiateur** et ainsi le perpétuer.

**Article 7** : Les articles 3 et 5 sont très importants aux yeux des dirigeants EKCIens, et comme le bénévole est une espèce en voie de disparition, les coups de main deviennent impératifs. **Je fais un chèque bénévole de 30 € par famille et je m'engage à venir aider à l'un des démontages ou à l'une des manifestations.** Si je viens, youpi, je récupère mon chèque et je rencontre du monde qui n'est pas de mon groupe :-). Si je ne viens pas, je reste seul de mon côté et mon chèque est encaissé pour que ces événements aient lieu.

J'ai lu attentivement cette charte et pour adhérer au club, j'accepte chacun des points qui la constituent.

Inutile d'imprimer ce document.

Moi j'essaie d'être un Grimpeur Sympa ! Et toi ?